LA CGT AVEC VOUS !

CGT CNPE DE GRAVELINES

L'Atomic' Illustré

Le journal des actualités CGT

Numéro 25

LA CGT AVEC LES SALARIÉS D'ARCELOR !

Grève spontanée à la Conduite ¾ accompagnée par la CGT,

Le 15 Juin l'équipe de nuit de la conduite 3-4 a initié un mouvement de grève sous couvert d'un préavis générique National FO. **Le 16 Juin les équipes conduite se sont tournées vers la CGT pour ouvrir un cahier de revendications à présenter à la direction du CNPE** , les agents demandaient :

a) La mise en service de la climatisation actuellement installés ou :

- Installation et mise en service d'une climatisation industrielle dans le local agent de terrain et le vestiaire.
- Mise en conformité : étiquetage, contrôle, suivi,
- Garantie de la qualité de l'air rejeté.

b) Une température correcte dans les vestiaires et le local agents de terrain conformément aux recommandations SST et aux engagements précédents.

c) La reconnaissance du préjudice subi au vu des conditions de travail objectivement intolérable et le paiement des heures de grève, considérant que les agents ont exercé leur droit de retrait collectif face à un risque avéré pour leur santé.

Dès le 16 juin la direction a assuré à **la délégation CGT** la prise en compte des revendication et la poursuite des travaux en cours pour garantir les conditions de travail. **Les climatisations ont été remises en service dès le 16 au soir**.

Le paiement des heures de grève a été refusé.

BATTONS LE FER TANT QU'IL EST CHAUD !

Ce jeudi 11 juin, pour la seconde fois, l'Assemblée nationale a voté la nationalisation d'ARCELOR MITTAL. Cette nouvelle victoire est avant tout le fruit de la lutte déterminée, menée par les travailleurs et leur syndicat CGT depuis 2 ans.

Née localement dans l'usine ARCELOR-DUNKERQUE en juin 2024, puis départementalisée et inter professionnalisée en décembre de la même année en Comité général des syndicats CGT du Nord, cette lutte s'est rapidement transformée en une lutte plus générale pour la défense de l'emploi, pour le maintien de la sidérurgie en France puis, au-delà, pour la réindustrialisation, le maintien et le développement du tissu industriel de notre pays.

Cette lutte pionnière locale et professionnelle s'est alors inscrite, au fil de ces deux années, dans le combat général contre la logique financière des grands groupes capitalistes et contre les délocalisations encouragées et organisées par le gouvernement qui, depuis la vente d'ALSTHOM, a cédé 1680 entreprises au capital étatsunien par exemple.

Aujourd'hui, la « navette » entre l'Assemblée nationale et le Sénat a eu lieu. Il n'est ni utile ni obligatoire de recommencer. Le gouvernement peut signer, sans tarder, un décret de nationalisation et ainsi respecter le vote des députés.

Battons le fer tant qu'il est chaud ! C'est par la lutte déterminée que nous traçons la route de notre émancipation.

Exigeons le décret de nationalisation d'ARCELOR-MITTAL dont le combat des travailleurs et de la CGT a mis en lumière la nécessité de la maitrise et de la propriété publique, sous contrôle des travailleurs, des moyens de production pour une économie planifiée, centrée sur la réponse aux besoins, l'emploi et les salaires et débarrassée de toute logique de profit.

Exigeons l'augmentation des salaires et leur indexation sur les prix, l'interdiction des licenciements et des délocalisations.

Ce sont ces exigences que nous porterons, le jeudi 25 juin à Dunkerque, devant le bâtiment de la Communauté urbaine.



L'Atomic' Illustré
Le journal des actualités CGT

Une semaine d'Anniversaire ...

80 ANS DU STATUT DES IEG

Le 22 juin 1946, juste après la Libération, la France a pris une décision historique : nationaliser ses industries électriques et gazières tout en offrant à ses salariés un statut protecteur, garantissant des droits collectifs solides. **80 ans plus tard**, ce Statut des IEG reste un socle essentiel pour les agents, et un outil stratégique pour l'intérêt général ainsi que pour la souveraineté énergétique du pays. Un statut au cœur du pacte social Le Statut des IEG, c'est plus qu'un cadre juridique.

c'est un modèle social, basé sur la solidarité, la reconnaissance du travail et la continuité du service public. Il assure des garanties collectives sur l'emploi et les carrières, un système de retraite spécifique, une protection sociale avancée, des droits syndicaux et démocratiques essentiels.

Ces acquis sont le résultat de luttes sociales, menées notamment par la CGT, à une époque où l'énergie était perçue comme un bien commun, au service de toutes et tous.

Ce statut est régulièrement mis à mal par les politiques de libéralisation du secteur de l'énergie. L'ouverture à la concurrence, le découpage des entreprises historiques, la remise en question des solidarités internes.

Pour la CGT, ces décisions s'éloignent de la mission principale du secteur : garantir un accès équitable, sécurisé et durable à l'énergie.

Défendre les agents, défendre le service public

La CGT souligne que défendre le Statut des IEG est indissociable de la défense du service public de l'énergie. Cet anniversaire nous rappelle une vérité essentielle :

rien n'est jamais définitivement acquis. Les droits dont nous bénéficions aujourd'hui sont le fruit des mobilisations d'hier, et leur avenir dépend des luttes que nous menons aujourd'hui.

25 juin
Restaurant d'entreprise CCAS
Déjeuner Spécial 80 ans

Entrées
- Oeufs mimosa fraîcheur estivale
- Frisée aux lardons et son oeuf poché, légumes grillés

Plats
- Jambon à l'os braisé, miel & thym
- Saumon à l'oseille fraîche

garnitures :
- Pommes de terre grenailles à la parisienne
- Ratatouille provencale aux légumes frais

25 juin

Dessert OFFERT
- Entremet diplomate aux fruits rouges

Happy Birthday

Agenda de la semaine

- 22 juin : Négociations nationales TAMA, Bilatérale CGT
- 23 juin : Journée Mixité
- 24 & 25 juin : Conseil Général CGT
- 25 juin CSP Maîtrise
- 25 juin : Journée de Lutte "Arcelor Mittal"



MOBILISÉS AVEC VOUS
cgt
Le service public est une énergie d'avenir

www.fnme-cgt.fr